

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE****Suncor Énergie accepte de vendre des actifs non essentiels dans le secteur britannique de la mer du Nord**

(Toutes les informations financières sont approximatives et présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.)

**Calgary (Alberta), le 8 septembre 2010** – Suncor Énergie a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu une entente, avec une filiale, afin de vendre un certain nombre d'actifs au large du Royaume-Uni pour la somme de 240 millions £ (approximativement 390 millions \$ CA) à une filiale de Dana Petroleum plc, avec le 1<sup>er</sup> juillet 2010 comme date de prise d'effet.

La vente inclut la participation de Petro-Canada UK Limited dans 12 permis de production et d'exploration dans le secteur britannique de la mer du Nord. À ce jour, la production tirée de ces actifs a atteint environ 16 000 barils équivalent pétrole par jour nets pour Suncor. Les participations comprennent également un droit de propriété du navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD) Triton lié aux champs Guillemot West/North West et Bittern.

La vente devrait être conclue au cours du quatrième trimestre 2010 et est soumise aux conditions d'approbation des actionnaires de Dana Petroleum plc (si les organismes de réglementation applicables l'exigent) et aux conditions de clôture, aux rajustements de clôture du prix d'achat et aux autres approbations réglementaires normales pour des transactions de cette nature.

Dans le cadre de l'alignement stratégique de ses activités, Suncor continue à mettre en œuvre son plan visant à se départir d'actifs non essentiels. À ce jour, les actifs vendus incluent tous les actifs pétroliers et gaziers producteurs dans les Rocheuses américaines, des propriétés gazières non essentielles dans l'Ouest du Canada, tous les actifs à Trinité-et-Tobago et la totalité de sa participation dans Petro-Canada Netherlands B.V. Les autres actifs proposés dont elle entend se départir incluent certains actifs gaziers dans l'Ouest du Canada.

À ce jour – incluant la vente annoncée aujourd'hui – Suncor s'est départie d'actifs ou a conclu des ententes visant à se départir d'actifs pour un montant global d'environ 3,3 milliards \$ avant les rajustements de clôture.

*Certains énoncés dans le présent communiqué constituent des renseignements de nature prospective au sens de la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 ainsi qu'au sens de la législation canadienne pertinente en matière de valeurs mobilières (collectivement, les « renseignements de nature prospective »). Tous les renseignements de nature prospective sont fondés sur les attentes, les estimations, les projections, les croyances et les hypothèses actuelles de Suncor à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, et reposent sur l'information disponible au moment où ces renseignements ont été rédigés.*

*On peut reconnaître certaines des informations prospectives à des expressions comme « s'attendre à », « prévoir », « estimer », « planifier », « programmer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « croire », « projeter », « indiquer », « se concentrer sur », « vision », « but », « proposé », « cible », « objectif », « continue » et à d'autres expressions similaires. En outre, toutes les autres informations qui expriment des attentes ou des projections au sujet de l'avenir, y compris les informations sur notre stratégie de croissance, les coûts, les échéanciers, les volumes de production, les résultats opérationnels et financiers et l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des informations prospectives. Les informations prospectives dans ce communiqué incluent les références à la production estimée des actifs (les « actifs ») devant être vendus à une filiale de Dana Petroleum plc; le moment anticipé de la conclusion de la transaction et la*

*contrepartie à recevoir relativement aux actifs; les dessaisissements futurs proposés, incluant certains actifs de gaz naturel dans l'Ouest du Canada; et la contrepartie à recevoir relativement aux dessaisissements annoncés par Suncor à ce jour. Les informations prospectives ne sont pas des garanties de la performance future et impliquent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux dont doivent tenir compte les autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres, qui sont uniques à notre Société. Les résultats réels de Suncor pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les informations prospectives fournies par la Société et le lecteur est prévenu de ne pas leur accorder une confiance indue.*

*Le communiqué sur les résultats, le rapport trimestriel, le rapport de gestion de Suncor pour le deuxième trimestre de 2010, ainsi que la dernière notice annuelle déposée par Suncor sur formulaire 40-F, le rapport annuel aux actionnaires et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3Y7, en téléphonant au 1-800-558-9071, en faisant la demande par courriel à [info@suncor.com](mailto:info@suncor.com) ou en consultant SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.*

*Le présent communiqué fait référence à des barils équivalent pétrole (BEP). Les BEP peuvent induire en erreur, particulièrement s'ils sont utilisés isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel en un baril de pétrole brut s'appuie sur une méthode de conversion de l'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits.*

*Suncor Énergie Inc. est la plus importante société énergétique du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.*

- 30 -

Pour plus de renseignements au sujet de Suncor Énergie Inc., veuillez visiter notre site Web à [www.suncor.com](http://www.suncor.com).

Pour plus de renseignements :

Demandes des investisseurs : Helen Kelly, au 403-296-6557

Demandes des médias : 403-920-8332